

## Communiqué de presse

Paris, le 24 mai 2024

### Santé et sécurité au travail

## Concours « De l'école au travail, à vous de filmer » : remise des prix de la 12<sup>e</sup> édition à l'INRS à Paris

Placé sous le parrainage du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ce concours original, dédié à la santé et sécurité au travail, et organisé en partenariat avec la CCMSA, cible les élèves de collèges, lycées professionnels et Centres de formation d'apprentis (CFA). Sa vocation : offrir un espace de créativité aux élèves, via la réalisation de vidéos dédiées, pour les sensibiliser aux enjeux de la prévention des risques professionnels. La remise des prix des quatre lauréats de l'édition 2024 s'est déroulée aujourd'hui, à Paris, au siège de l'INRS.

Sur les **115 projets en lice pour cette édition 2024**, le jury national a primé les productions de **quatre classes**, inscrites en collèges, lycées professionnels et Centres de formation des apprentis (CFA).

Le concours « De l'école au travail » s'adresse aux **élèves et apprentis, préparant un diplôme professionnel de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole** dans un établissement d'enseignement secondaire public ou privé (France métropolitaine et outre-mer).

La douzième édition du concours s'est déroulée **d'octobre 2023 à avril 2024**. Pour candidater, les élèves se constituent en équipes projets. Et chacune d'entre elles est supervisée par un responsable pédagogique pendant toute la durée du concours.

### Promouvoir l'importance de la démarche de prévention auprès des élèves



Défi à relever : les classes candidates ont pour mission de réaliser une courte vidéo sur la thématique de la santé et sécurité au travail. Objectifs recherchés : mettre en images et valoriser des démarches ou des solutions de prévention adaptées visant à :

- réduire ou supprimer certains des risques auxquels leur pratique professionnelle peut les exposer,
- et limiter ainsi les accidents du travail comme les maladies professionnelles.

Tournée en couleur ou en noir et blanc, chaque vidéo, d'une durée comprise entre 30 secondes et 2 min15 (générique compris), doit être composée d'images et de sons originaux produits par l'équipe participante.

## « De l'école au travail » : les 4 lauréats de cette 12<sup>e</sup> édition

En mai dernier, le **jury national**, composé de représentants de l'INRS, des chargés des ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture, de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), des Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat/Cramif), a procédé à la sélection des vidéos en compétition et au choix des vainqueurs.

Les vidéos présentées ont été évaluées selon **trois critères** : la **pertinence du message de prévention, l'intérêt et la qualité de la vidéo** - fond (scénario, messages) et forme (prise de vue, montage, créativité) -.

Ce **vendredi 24 mai à 11h00**, la **cérémonie de remise des prix des quatre classes lauréates s'est déroulée** au siège de l'INRS, à Paris.

A cette occasion, **Nathalie Guillemey, directrice du centre de Paris**, précise : « Très attaché à l'importance de former les jeunes à la prévention des risques professionnels, l'INRS déploie de nombreuses actions en ce sens auprès des élèves, des apprentis, des étudiants. Notre leitmotiv est de leur faire acquérir, très en amont, des fondamentaux qui leur permettront de préserver leur santé en milieu professionnel. Depuis sa création par l'INRS en 2012, le concours « De l'école au travail » recense plus de 1 000 productions vidéos, originales et pertinentes, sur la santé et sécurité au travail, réalisées par les candidats et leurs enseignants. Nous nous réjouissons de la belle vitalité de ce concours et de l'enthousiasme et de l'implication qu'il suscite auprès des candidats, élèves et apprentis, et de leurs responsables pédagogiques ».

## Palmarès 2024



### 1er prix

Vidéo « **Travaux en hauteur, pas le droit à l'erreur** », réalisée par la classe de CAP couverture 1<sup>re</sup> année, BTP CFA de la Somme, à Amiens (80)

Référent pédagogique : *Laurent Macaigne, formateur technique couverture zinguerie et Prap*

[1er prix - travaux en hauteur- pas le droit à l'erreur](#)



### 2e prix

Vidéo « **Psychodrame** », réalisée par la classe de 4<sup>e</sup> Segpa 3, Collège Guy-Mareschal, à Amiens (80)

Référent pédagogique : *Anthony Collot, professeur d'enseignement professionnel*

[2e prix - Psychodrame](#)



### 3e prix

Vidéo « **À deux doigts de la catastrophe** », réalisée par la classe de BTS Systèmes constructifs Bois et Habitat (1<sup>re</sup> année), Lycée du bois, à Mouchard (39)

Référent pédagogique : *Nicolas Poullin, enseignant en CBH 2*

[3e prix - A deux doigts de la catastrophe](#)



### Prix coup de cœur du jury

Vidéo « **No reverse** », réalisé par la classe de bac pro technicien en réalisation de produit mécanique (option réalisation et suivi de production), Lycée Charles-Poncet, à Cluses (74).

*Référent pédagogique : David Ferreira, professeur en génie mécanique*

[Prix coup de cœur du jury - No reverse](#)

➤ **Pour découvrir l'ensemble des vidéos du concours sur la [chaîne Youtube de l'INRS](#)**

**A propos de l'INRS :** L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

#### Contact presse INRS :

**Caroline Tonini** – 01 40 44 31 64 – 06 34 46 06 35

[caroline.tonini@inrs.fr](mailto:caroline.tonini@inrs.fr)

#### SUIVEZ-NOUS



**A propos de la MSA :** Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit. La MSA prend en charge la médecine du travail et agit pour prévenir les principaux risques professionnels agricoles : le risque chimique, le machinisme, les chutes de hauteur et les troubles musculosquelettiques et psychosociaux.

#### Contact presse CCMSA :

**Steven Boloko** – 07 61 55 99 46 – [boloko.steven@ccmsa.msa.fr](mailto:boloko.steven@ccmsa.msa.fr)